

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	51 (1937)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	Miscellanea

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Miscellanea.

**Exposition héraldique à Lausanne.** Une exposition de travaux héraldiques a été organisée, sur l'initiative de M. Fred. Th. Dubois, dans une des salles de l'abbaye de l'Arc à Lausanne et elle a été ouverte au public du 27 février au 20 mars. Seuls étaient admis à exposer des travaux les membres de la Société suisse d'héraldique habitant le Canton de Vaud. Il y eut une dizaine d'exposants. Ce premier essai a très bien réussi, et le nombre des visiteurs a été très satisfaisant et encourageant. L'exposition a été clôturée par une séance qui a réuni les exposants auxquels M. le Dr W. Buser a fait une très spirituelle causerie sur la manière de concevoir l'art héraldique de certains artistes et sur la manière dont certains visiteurs comprennent cet art.

**Exposition héraldique au Tessin.** Un comité s'est constitué à Lugano pour organiser en 1937 une exposition d'art tessinois ancien et moderne. Celle-ci a été installée dans les salles du château de Trevano près Lugano et a été ouverte de mai à octobre. Le comité a eu l'excellente idée de réservé une salle à l'art héraldique du Tessin et il a demandé à M. Alfred Lienhard-Riva d'organiser cette section. Personne n'était mieux qualifié pour cela que lui qui a été un des promoteurs des recherches héraldiques au Tessin.

Cette exposition comprenait des documents originaux de concessions d'armes, des sceaux, des photographies et surtout d'excellents dessins de monuments héraldiques dus aux artistes Plinio Tanner et Luigi de Marchi. Voilà un excellent moyen de stimuler l'intérêt pour les recherches héraldiques et développer le goût de l'art héraldique.

## Bibliographie.

D. L. GALBREATH: **Armorial Vaudois**, 2 volumes, édités par l'auteur à Baugy sur Clarens. 1934 et 1936.

*L'Armorial Vaudois* est une date dans les fastes de l'histoire de ce Canton; longtemps désiré et attendu, il répond aux voeux des héraldistes.

Ceux-ci peuvent se féliciter d'avoir trouvé en M. Galbreath un homme qui aime le Canton de Vaud et ses institutions et réunit les qualités d'historien et d'héraldiste.

Jusqu'au siècle dernier, les armoriaux manuscrits et les notes héraldiques relatives aux familles vaudoises, n'ont pas fait défaut; citons les travaux de Le Coultré, de Mellet, Loys, Clavel de Ropraz, Olivier, Pache, Bacon de Seigneux, Monnier, etc. Tous d'inégale valeur.

Ce n'est qu'en 1865 que M. A. de Mandrot publie son *Armorial Vaudois*. Le succès remporté par cet ouvrage, contenant 522 écus lithographiés en couleurs, décida l'auteur à le remanier et à l'augmenter; en 1880 il fit paraître *l'Armorial du Pays de Vaud*.

Le nombre des écus a doublé, casques, cimiers et couronnes sont ajoutés. Seules, les familles nobles et notables étaient mentionnées; les familles bourgeoises et paysannes n'y figuraient pas.

Cette lacune n'était qu'en partie comblée par l'armorial manuscrit de la Suisse romande de Charles-Philippe Du Mont (1808—1898), qui avait réuni une énorme documentation. M. Galbreath se mit à l'œuvre; après 15 ans d'un travail de bénédictin, après des recherches nombreuses non seulement sur place, mais dans toute la Suisse et même à l'étranger, il a pu mener à chef une entreprise digne de tous éloges.

« Recueillir non seulement les armoiries des familles nobles et notables, mais aussi celles des familles paysannes et bourgeoises. » Voilà l'objectif envisagé par l'auteur.

Il pouvait être atteint; pour les familles connues, le travail était déjà fait; mais pour les autres il fallait de nombreuses recherches et démarches. Aussi zélé qu'infatigable, l'auteur mena une campagne active pour trouver toutes les sources de son travail: sceaux, écus sculptés et peints, dalles sépulcrales, armes figurant aux entrées des maisons et des portes de granges, vitraux, ex-libris, libri amicorum.

Le grand mérite de M. Galbreath, après avoir accumulé des milliers de documents pleins d'intérêt, est de ne pas les avoir enfermés dans ses tiroirs. Bien au contraire, il émaille les deux volumes de son armorial de belles reproductions des pièces les plus remarquables, faisant participer le lecteur aux résultats de ses recherches.

Il a rompu, comme d'ailleurs les héraldistes modernes, avec les règles étroites qui faisaient d'un armorial un catalogue de noms et d'écussons, autrement dit un livre sans vie, dont les données étaient incontrôlables.

M. Galbreath part du principe très juste que, chacun ayant le droit de se créer des armoiries s'il n'en possède pas, donne une valeur documentaire à sa création et c'est pourquoi nous pouvons lire comme origine de certaines armes: étiquette de bouteille de vin, plat moderne, papier à lettres, etc. Le texte de l'ouvrage est bref et suffisant: lieu d'origine, bourgeoisie de telle localité, blasonnement des armes, sources, empêchent toute confusion.